



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Centre Marie-Abadie

Question écrite n° 43150

## Texte de la question

M. René Carpentier attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation du centre Marie-Abadie à Paris, l'une des seules structures en région parisienne à accueillir des enfants très jeunes souffrant de troubles somatiques et psychiques. Ce petit hôpital de jour est menacé dans son fonctionnement en raison des restrictions budgétaires. Aussi, il lui demande de prendre en compte la situation des familles qui ne disposent que de très peu de structures pouvant accueillir leurs enfants et de dégager les moyens nécessaires dans le cadre du budget pour 1997 afin que l'ensemble des structures hospitalières et éducatives puissent mener à bien leurs missions. Faire cotiser par exemple les revenus financiers spéculatifs à la sécurité sociale au même taux que les salaires accroîtrait ses ressources de 167 milliards de francs et permettrait de répondre aux besoins de la population en matière de santé et de protection sociale.

## Données clés

**Auteur :** [M. Carpentier René](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 43150

**Rubrique :** Hôpitaux et cliniques

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 septembre 1996, page 5028